

Djibouti

En 2015, Djibouti a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a mis à jour le plan d'action national de lutte contre la traite des personnes et préparé un projet de loi renforçant le cadre juridique de la lutte contre la traite. De plus, il a fourni des financements et une participation à des programmes qui ont notamment pour objectif d'éliminer ou d'empêcher le travail des enfants. Toutefois, à Djibouti, des mineurs sont impliqués dans le travail des enfants, notamment dans la rue, et dans les pires formes de travail des enfants, y compris l'exploitation sexuelle commerciale. La loi n'établit pas d'âge minimum pour effectuer des travaux dangereux et elle ne protège pas entièrement les enfants de toutes les formes d'exploitation sexuelle commerciale. Les activités d'application des lois n'étaient pas adéquates pour empêcher et combattre le travail des enfants, y compris sous ses pires formes.

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants, y compris sous ses pires formes, à Djibouti, sont proposées :

| Domaine | Mesure proposée | Année(s) où elle a été proposée |
|-----------------|--|---|
| Cadre juridique | Établir un âge minimum pour effectuer des travaux dangereux et veiller à ce que les activités et les emplois dangereux interdits aux enfants soient définis de façon exhaustive. | 2009 – 2015 |
| | Veiller à ce que tous les enfants soient protégés par les lois, y compris ceux qui travaillent en dehors des relations de travail officielles. | 2015 |
| | Veiller à ce que les lois interdisent et criminalisent l'utilisation et l'offre d'enfants à des fins de prostitution, de pornographie et de spectacles pornographiques, la possession de pédopornographie, le fait de fournir un enfant pour la production de pornographie et de spectacles pornographiques et le fait de tirer avantage d'une transaction monétaire ou en nature impliquant l'exploitation sexuelle d'un enfant à de telles fins. | 2012 – 2015 |
| | Veiller à ce que l'utilisation, le recrutement et l'offre d'un enfant pour la production et le trafic de stupéfiants soient interdits et criminalisés. | 2015 |
| | Mise en application | Rendre accessibles au public les informations sur l'application des lois, y compris le financement de l'inspection du travail et la formation des enquêteurs judiciaires. |
| | Renforcer l'inspection du travail en donnant une formation aux nouveaux employés et des cours de perfectionnement, en effectuant des inspections de routine et en établissant un mécanisme de réception des plaintes concernant le travail des enfants. | 2015 |
| | Fournir des ressources supplémentaires à l'inspection du travail et aux organismes d'application du droit pénal de façon à ce que davantage d'inspecteurs et d'agents puissent être recrutés et qu'ils puissent recevoir une formation adéquate, notamment sur l'identification des victimes du travail des enfants, de l'exploitation sexuelle commerciale et de la traite des personnes. | 2011 – 2015 |
| | Arrêter la détention d'enfants des rues et établir des mécanismes de prise en charge entre les organes responsables de l'application du droit pénal et du droit du travail et les services de protection sociale de façon à ce que les enfants exploités, en particulier les victimes de la traite des enfants, reçoivent les services de soins et de réinsertion | 2014 – 2015 |

| | | |
|-----------------------------|--|-------------|
| | appropriés. | |
| Coordination | Établir des mécanismes de coordination pour lutter contre le travail des enfants, y compris sous ses pires formes. | 2009 – 2015 |
| Politiques gouvernementales | Intégrer des stratégies d'élimination et de prévention du travail des enfants dans les politiques existantes. | 2014 – 2015 |
| Programmes sociaux | Faire des recherches pour déterminer les activités effectuées par les enfants qui travaillent dans l'agriculture, et ce afin d'influer sur les politiques et les programmes. | 2013 – 2015 |
| | Veiller à ce que tous les enfants vulnérables, en particulier les filles, aient accès à l'éducation. | 2015 |
| | Mettre en place des programmes portant spécifiquement sur les enfants travaillant comme employés de maison et les enfants victimes de l'exploitation sexuelle commerciale. | 2009 – 2015 |